



Maison insalubre avec enfant

Par **jenn26**, le **10/06/2013 à 14:41**

bonjour je loue actuellement une maison depuis 2ans et demi j ai rapri recement qui a des fuites de gaz donc on a seler mon compteur.je dois un moi de loyer a mon propriétaire et celui-ci me dit qui ne veu pas faire mes travaux temp que je n est pas payer mon loyer.que doi je faire?quelle son mes droit?

Par **moisse**, le **10/06/2013 à 19:06**

Bonjour,
En quoi cette maison est-elle insalubre ?
En outre le défaut de paiement du loyer reste une manœuvre dangereuse qui va aboutir au congé pour non-paiement du loyer.
Le mieux est d'adresser votre chèque de retard avec un petit mot indiquant que vous avez pris bonne note de la prochaine réparation de l'alimentation en gaz.

Par **jenn26**, le **11/06/2013 à 12:09**

Tapez votre texte ici pour répondre ...la maison est insalubre pcq rien est conformes dans l installation de gaz et que le controleur de gaz ma bien dit que jai une chaudiere et un bulex meurtrier,un des plus dangereu de belgique et que normalement il ne pouvai pas fair louer sa maison.et y avai 2fuite de gaz dans ma cuisine et une dans mon salon,elles etaient surment deja la et nous avons respirer du gaz tout le temp.et si j avaiexploser avec ma fille?cest pas grave?

Par **cocotte1003**, le **11/06/2013 à 13:09**

Bonjour, grave c'est une chose et insalubre une autre. Pour que le bien soit insalubre, il vous faut un certificat émis par le service d'hygiène ce qui imposera à votre bailleur les travaux S'il veut louer et donc percevoir un loyer. La conformité n'a rien à voir avec l'insalubrité, cordialement

Par **Lag0**, le **11/06/2013 à 13:20**

[citation]un des plus dangereux de Belgique[/citation]
Bonjour,
La location est donc située en Belgique.
Il serait préférable d'indiquer ce genre de détail dès le début, sinon, vous risquez de n'avoir que des réponses qui se basent sur le droit français.